

Madame, Monsieur, chers parents,

Quelques précisions sur la rentrée du 2 novembre et les nouveaux protocoles.

Sur décision de l'éducation nationale la rentrée du lundi 2 novembre aura lieu exceptionnellement à 10h, dans le cadre de l'hommage national à SAMUEL PATY, enseignant assassiné le 17 octobre 2020.
Le périscolaire du lundi 2 au matin ne sera pas ouvert, il sera ouvert comme d'habitude le soir.
Le portail de l'école ouvrira à 9h50.

Les autres jours les entrées et sorties de l'école se feront comme habituellement avec une vigilance particulière sur le respect des distanciations et le port du masque de tous.

Les écoles de Villemandeur appliquent déjà depuis la rentrée de septembre un protocole sanitaire renforcé par mesure de précaution, vos enfants ne verront donc pas de changement dans l'organisation de leur journée (récréation dissociées, sens de circulation, limitation du brassage, restauration par groupe classe et distanciation, ...)

Les attestations de déplacement seront délivrées par les écoles et remises dans les cahiers de liaison de vos enfants dès lundi.

Le masque devient obligatoire pour tous les enfants à partir du CP.

Votre enfant devra arriver masqué à l'école ou à la garderie et avoir 1 masque supplémentaire avec lui pour l'après-midi (1 masque de rechange de secours est également recommandé soit 3 masques en tout par jour).

Il peut s'agir de masques chirurgicaux taille enfant, ou de masques grand public réutilisables.

L'école pourra dépanner ponctuellement les oublis.

Le port du masque ne sera pas obligatoire sur le temps méridien.

Enfin les conseils d'écoles de novembre ne seront pas maintenus aux dates préalablement communiquées.

Les directrices d'écoles vous communiqueront plus en détail les modalités de la reprogrammation de ces conseils d'écoles.

Nous vous adressons, madame, monsieur, nos sincères salutations.

Mme Isabelle VILLENEUVE,
Mme Paulette TRON,
Directrices d'école

Mme Denise SERRANO
Maire de Villemandeur